EDITO **Ça suffit comme ça ! Halte à l'austérité ! Les moyens sont insuffisants, le Ministère le reconnaît lui-même**, les créations de postes sont essentiellement absorbées par la formation initiale des enseignant-es et par la hausse démographique. En clair, serons-nous encore longtemps contraints à travailler avec un nombre trop élevé d'élèves par classe, à renoncer aux dédoublements, à mendier des projets à des partenaires (territoriaux et privés), à être de plus en plus en concurrence entre équipes, entre écoles, collèges et lycées pour obtenir des miettes ? En Lorraine, les suppressions de postes continuent et cela se traduit souvent par une hausse d'élèves par classe.

L'application des rythmes dès septembre a montré l'ampleur des dégâts dans les villes concernées : des conditions de travail dégradées, pour des élèves toujours plus désorientés et fatigués, une inégalité entre les territoires en termes de moyens. **La réforme de l'éducation prioritaire** procède du tour de vis : faute de moyens alloués (350 millions d'euros, et encore par redéploiement!), le Ministère propose ses recettes habituelles (école du socle, management, contractualisation des moyens). Quant à l'étendard de la réforme, la décharge de 1h30 dans les futures REP+, elle se transforme progressivement... en heures supplémentaires !

Ils organisent la démolition, organisons la mobilisation !

SUD Éducation est aux côtés des AESH

Les AVS sont devenus des AESH : contrat précaire, non-renouvellement, passage à 39 semaines, retards de paiement... **Rassemblements devant le rectorat de Nancy-Metz, interpellation du Dasen et audience le 8 octobre, SUD Éducation Lorraine continue de soutenir la contestation des précaires.**

Rejoins le mouvement !

Contacte SUD Éducation Lorraine.

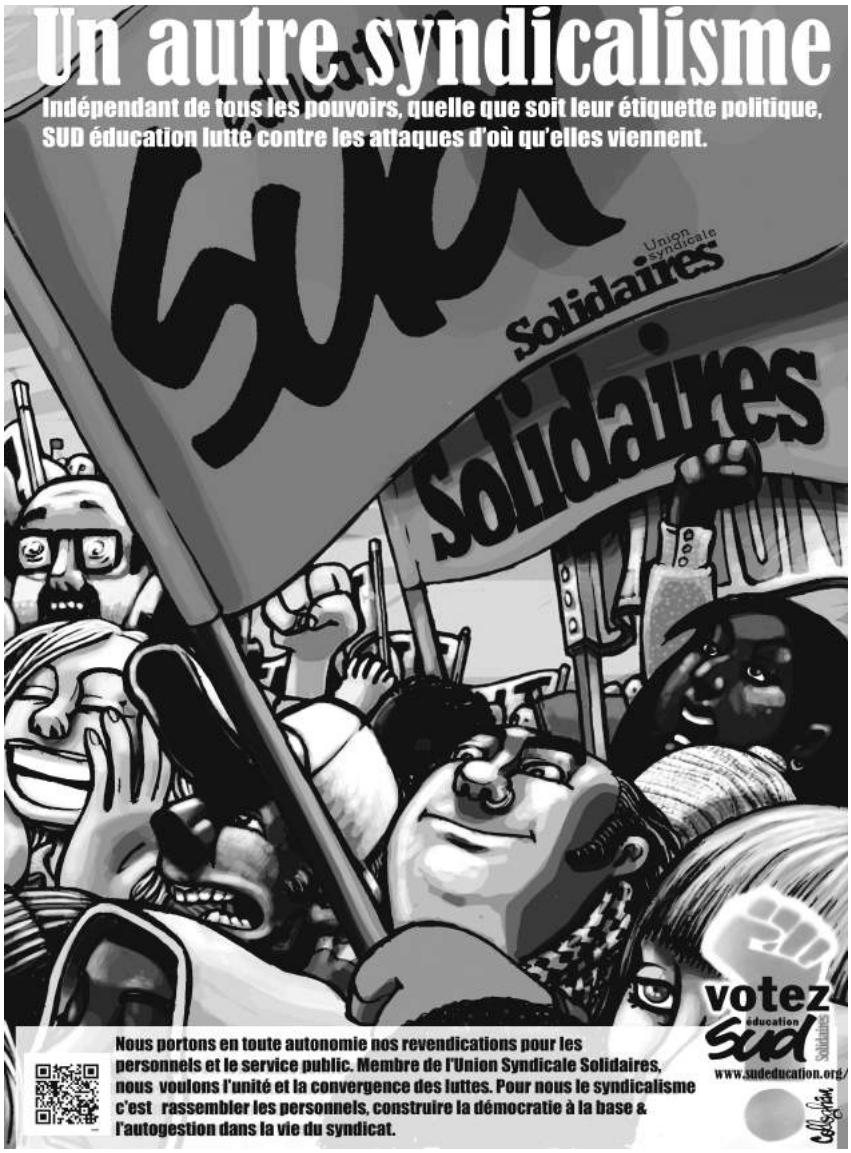

Éducation Sud Lorraine

Info

BULLETIN LOCAL D'INFORMATION SYNDICALE

Numéro 17 - Octobre 2014

ISSN : 2104-1547 – CPPAP : 1014 S 08325

Dir. de la publ. : Roberto Toscano

Editeur : SUD Education Lorraine 4 rue de Phalsbourg 54000 Nancy

Imprimé par SUD Education Lorraine

Périodicité trimestrielle

SOMMAIRE

p.1 : Édito
p.2 : Élections professionnelles : Votez SUD !
Les capitalistes coûtent cher à l'éducation
p.3 : Solidaires : congrès pour un syndicalisme de combat
p.4 : Pourquoi rejoindre SUD Éducation ?

PERMANENCES SYNDICALES

Lundi à Vendredi de 14h à 18h
4 rue de Phalsbourg - Nancy
Téléphone : 03 83 35 01 48

SUD Éducation Lorraine :
sudeduclor@gmail.com

SUD Éducation 57 :
sudeduc57@gmail.com

SUD Éducation 88 :
sudeduc88@gmail.com

SUD Éducation 54 :
sudeduc54@gmail.com

SUD Éducation 55 :
sudeduc55@gmail.com

Site académique : http://sudedulor.lautre.net/

Site fédéral : www.sudeducation.org

Union syndicale Solidaires

ÉLECTIONS PROFESSIONNELLES : pour la lutte, VOTEZ SUD !

Du 27 novembre au 4 décembre 2014, les personnels de l'Éducation Nationale seront invités à élire leurs représentants dans les instances paritaires nationales, académiques et départementales. Parmi elles, le Comité Technique Ministériel (CTM) a statué le 27 mars dernier sur le projet de décret "Peillon-Hamon" paru le 20 août 2014, relatif aux obligations de service et aux missions des enseignant-e-s.

LE CTM C'EST QUOI ?

Le Comité Technique Ministériel est une instance paritaire qui examine les textes concernant les conditions de travail de l'ensemble des personnels de l'Éducation Nationale. Le CTM n'est que consultatif mais les syndicats qui y siègent peuvent bloquer un texte en cas d'unanimité contre... Il est sûr qu'avec l'UNSA et la CFDT dans les rangs il ne faut guère s'illusionner, mais bon, là n'est pas le véritable enjeu. Depuis la loi scélérate et sarkozyste (doux euphémisme...) de la représentativité syndicale, les 15 membres du CTM sont élus par un scrutin dont le résultat détermine pour chaque syndicat national le volume de décharges, le nombre d'autorisations d'absence pour stage, et même la possibilité de déposer des heures d'info syndicale (HMI). Rien que pour toutes ces raisons, il est crucial de voter SUD aux élections professionnelles car sans élus SUD en CTM, pas de moyens. Et sans moyens, le travail énorme de lutte, de défense et d'information des personnels mené par les militants SUD Éducation serait réduit à peau de chagrin !

LA VOIX SPECIFIQUE DE SUD EDUC

Lors du CTM du 27 mars 2014, les élus SUD Éducation ont voté contre les 3 projets de décret portant réforme des statuts des enseignants proposés par le Ministère de l'Éducation Nationale. Mais pour comprendre la spécificité du syndicalisme à Sud Éducation, attardons-nous sur trois exemples concrets :

- SUD et FO ont été les seules organisations à voter contre le décret 1er degré en raison des conséquences de la réforme des rythmes sur les conditions de travail des personnels. Lors du CTM suivant, rejoint par la FSU et la CGT, SUD a voté contre le décret sur les dépassements des maxima hebdomadaires de service pour les PE remplaçant-e-s ou en poste partagé… tandis que l'UNSA et la CFDT l'ont approuvé !!
- Le décret du 20 août exclut les PLP des pondérations horaires octroyées dans les classes à examen. SUD Éducation a dénoncé en CTM cette exclusion scandaleuse des enseignant-e-s de la voie professionnelle.
- Dans le 2nd degré, SUD a été la seule organisation à demander qu'il soit impossible d'imposer un complément de service extérieur à l'établissement en cas d'HSA distribuées dans cette discipline à l'intérieur de l'établissement. L'administration ne l'a pas intégré au projet de décret mais s'est engagée à faire paraître une circulaire d'application qui aille dans ce sens.

Au final, l'administration s'est félicitée que le décret sur les obligations de service et missions des enseignant-e-s (paru le 20 août) soit adopté « à la majorité des voix »… En réalité, 5 voix pour de l'UNSA et du SGEN ont suffi face aux voix contre de Sud Éducation, FO, la CGT et du SNUEP-FSU. Au passage, on notera que les 6 autres voix de la FSU (dont le SNES) étaient en abstention, ce qui, à une voix près, a permis au ministre de se prévaloir de l'assentiment syndical !

POURQUOI VOTER SUD ?

"Pour SUD Éducation, les 700 000 enseignant-e-s attendent plus que l'augmentation de la prime pour quelques-un-e-s, ou la reconnaissance de leur travail gratuit"[1] sans aucune contrepartie. Le décret "Peillon-Hamon" du 20 août se contente pourtant de lister les tâches complémentaires des enseignants du secondaire sans jamais envisager de les intégrer aux maxima hebdomadaires de service.

SUD Éducation revendique que 3 heures de concertation soient intégrées dans les maxima de service inchangés afin d'étendre aux enseignant-e-s la réduction du temps de travail dont ont bénéficié les autres salarié-e-s en 1956, 1969, 1982 et 2000.

Ce sont ces revendications, parmi d'autres, que portent les élu-e-s SUD Éducation.

Et si c'est bien sur le terrain et par nos luttes que nous construirons une autre école et de meilleures conditions de travail, c'est en votant SUD que nous nous donnerons les moyens de mener massivement ces luttes !

1 Déclaration des élus SUD Éducation en CTM

Qui paie l'austérité ? C'est nous et nos élèves ! LES CAPITALISTES COÛTENT CHER À L'ÉDUCATION !

GRAPHIQUE 1 – Evolution de la dépense intérieure d'éducation (DIE) et de sa part dans le PIB (1980-2008)

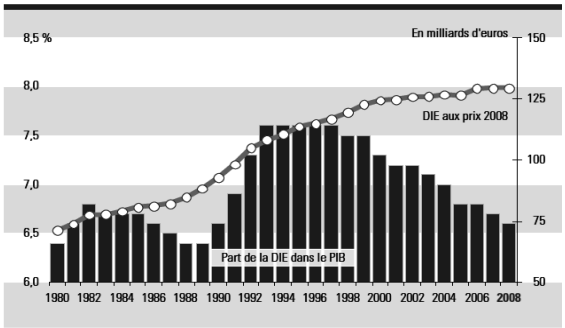

Source : MEN-MESR-DEPP, Compte de l'Éducation

L'austérité, on la paie au quotidien. La réalité de l'austérité dans l'éducation, c'est la hausse du nombre d'élèves par classe, la remise en cause des projets, des dédoublements dans le second degré. C'est la promesse de réformes, comme celle de l'éducation prioritaire, qui finissent par se faire à moyens constants, c'est à dire en prenant de l'argent au sein de l'éducation nationale pour « faire mieux » sans donner plus de moyens. C'est le transfert d'une partie du temps scolaire aux collectivités territoriales, prélude à un désengagement de l'Etat en la matière : la réforme des rythmes, répétons-le, c'est avant tout la territorialisation de l'Éducation nationale comme moyen de démantèlement du service public d'éducation.

L'austérité, on nous la présente comme incontournable, comme correspondant à des objectifs techniques inéluctables et finalement incompréhensibles : réduction des déficits à moins de 3%, maîtrise de la dette et de l'inflation. Les recettes néolibérales, on essaie de nous les faire avaler en nous expliquant qu'elles vont permettre de renouer avec la croissance et d'inverser la courbe du chômage. Mais force est de constater que même si depuis plus de trois décennies ces choix sont présentés comme les seuls possibles, les inégalités n'ont fait qu'augmenter. Et pour cause, elles sont faites pour cela : imposer une répartition des richesses favorables aux patrons et aux actionnaires, les uns augmentant leurs marges et les autres leurs dividendes.

L'austérité est une politique de classe visant à accroître les profits du capital au détriment du travail. Et ces dogmes au service des plus riches, c'est nous qui les payons dans nos conditions de travail, et nos élèves dans leurs conditions d'apprentissage.

SOLIDAIRES : UN CONGRÈS POUR UN SYNDICALISME DE COMBAT[2]

La fédération SUD Éducation fait partie de l'Union Syndicale SOLIDAIRES qui regroupe les différents syndicats SUD (SUD PTT, SUD Rail...) au niveau interprofessionnel. SOLIDAIRES a tenu son sixième congrès national, du 2 au 5 juin 2014. Forte de 110 000 adhérents, l'union syndicale incarne un syndicalisme à la fois massif et de lutte de classes, crucial pour les combats à mener contre les capitalistes.

Cinq résolutions ont été débattues, amendées et approuvées ; deux débats sans vote complétaient l'ordre du jour traitant au final de sept grands thèmes :

1. la redistribution des richesses, la construction d'une société fondée sur des rapports sociaux égalitaires
2. l'égalité entre les femmes et les hommes
3. le maintien et le développement de la protection sociale
4. la défense, l'extension et la démocratisation des services publics, la prise en compte de la santé au travail
5. la socialisation des moyens de production, l'autogestion
6. le renforcement de l'outil syndical.

La recherche du consensus

À l'inverse de certains courants politiques qui voient dans le syndicat un lieu d'affrontements où il faut systématiquement dégager des majorités et minorités par des votes, la recherche du consensus à l'œuvre dans SOLIDAIRES correspond à l'affirmation que c'est bien au sein du syndicat que se discutent et se décident les orientations, les revendications, les actions, etc., et à la volonté d'en faire le lieu où se rassemblent potentiellement tous les travailleurs et toutes les travailleuses, en tant que classe sociale autonome.

Développement

La question du développement pour Solidaires est cruciale aujourd'hui car c'est celle du changement d'échelle qui est posée. Indépendamment des positions défendues et de la présence ou non dans l'entreprise, la plupart des salarié-e-s connaissent CFDT, CGT ou FO ; il n'en n'est pas de même pour SOLIDAIRES (ni SUD). Pour un syndicalisme qui se revendique de l'action de classe et de masse, il est primordial de tenir les deux bouts : rester ferme sur la pratique, les revendications et les orientations, mais aussi se donner les moyens de gagner les luttes et de transformer la société en pesant dans les rapports de forces.

Un rééquilibrage entre « public » et « privé » s'est fait ces dernières années, notamment par un développement dans l'industrie, le commerce ou les transports urbains. Quasiment tous les secteurs d'activité sont désormais couverts, mais certains récemment et encore faiblement (l'intérim par exemple). Comme dans les autres organisations syndicales, il y a une réelle difficulté à ce que les structures professionnelles dégagent les moyens matériels ou en temps militant nécessaires à l'interprofessionnel.

La place particulière de SOLIDAIRES

La déclaration finale du congrès appelle à « rassembler dans la durée les organisations syndicales qui, avec leurs différences et leurs divergences parfois, ont comme point commun de se réclamer du syndicalisme de luttes et d'agir pour la transformation sociale, quand d'autres s'inscrivent pleinement dans le cadre du libéralisme ». Ce n'est pas le « syndicalisme rassemblé » (avec la CFDT) prôné par les responsables de la CGT et de la FSU, mais une ouverture vers l'ensemble des équipes syndicales qui assument l'affrontement de classes.

Au plan international, le congrès a validé le travail réalisé ces dernières années, marqué notamment par l'émergence du Réseau syndical international de solidarité et de luttes qui rassemble plus de soixante organisations syndicales d'Europe, des Amériques, d'Afrique et d'Asie. La CGT de l'État espagnol, CSP-Conlutas du Brésil et TIE-Allemagne qui, avec Solidaires, coordonnent les activités de ce réseau étaient représentées au congrès, ainsi que la récente confédération des syndicats autonomes d'Algérie (CGATA) et quelques structures professionnelles montrant la diversité du travail international dans Solidaires.

Socialisation, autogestion

Une des deux « tables-rondes » organisées durant le congrès portait sur ces thèmes. Le secrétariat national de Solidaires a indiqué qu'il s'agit ainsi de relancer réflexions et débats sur ces sujets dans l'organisation syndicale : pas entre « spécialistes », pas entre « nostalgiques », mais à la base, dans les sections, syndicats et unions locales. Pour cela, un effort est nécessaire en matière de réappropriation collective de textes, de positions, de bilans déjà connus ; mais ceci doit s'accompagner d'un travail concret sur les réalités d'aujourd'hui, à l'échelle de chaque entreprise, chaque service, chaque commune, sans méconnaître pour autant la mondialisation de la société. Les histoires et cultures différentes au sein de Solidaires s'illustrent aussi sur cette problématique, mais il y a une volonté commune de s'atteler à ce chantier et ce n'est pas rien qu'une organisation syndicale de 110 000 membres décide aujourd'hui de parler « autogestion, socialisation des moyens de production, collectivisation, nationalisation, etc. » !

Entre un syndicalisme dont la radicalité est sans doute plus homogène mais les forces trop faibles pour peser efficacement sur la lutte sociale à l'échelle nationale, et un syndicalisme plus puissant mais dont la majorité accepte de se vendre au système politique et économique capitaliste, l'union syndicale SOLIDAIRES a indéniablement un rôle déterminant à jouer.

2 D'après l'article de C. Mouldi – Alternative Libertaire – Août 2014

EN BREF

Bénéfices des entreprises françaises du CAC 40 entre 2007 et 2012 : 411 milliards d'euros. *Ça en fait, des augmentations de salaires et de pensions, des emplois à créer, des services publics à développer.*

Exonérations de cotisations sociales offertes au patronat ces dix dernières années : 250 milliards d'euros*, que nous payons nous en cotisations supplémentaires ou en dégradation des prestations (retraites, maladies, chômage, etc.)*

40 milliards d'euros de dividendes pour les actionnaires des entreprises françaises du CAC 40 en 2013 *: cela représente 709 euros volés chaque mois à chacun-e des 4,7 millions de salarié-e-s de ces entreprises...*

...pendant ce temps, Laurent Berger, secrétaire général de la CFDT, multiplie les déclarations chocs durant l'été : les seuils sociaux ne sont pas un « sujet tabou » et la CFDT accepterait d'en discuter avec le patronat. La CFDT, un syndicat ? Sujet tabou ?

AGENDA

Assemblée Générale SUD Éducation : 19/11 – 17/12 – 28/01 – 25/02 à 15h au local.

Formations syndicales :

✓ **Droits des personnels / Questions juridiques**
→ 1er décembre 2014 – Nancy
→ 19 mars 2015 – Metz

✓ **Santé et travail / Conditions et Souffrance au travail**
→ 30 et 31 mars 2015 – Metz

✓ **De l'anti-hiérarchie à l'autogestion**
→ janvier 2015 (date à définir) – Nancy

✓ **Subvertir ses pratiques pédagogiques**
→ 28 avril 2015 – Nancy

✓ **Formations « contrats précaires »**
→ 13 octobre 2014 – Nancy (AESH)
→ 3 novembre 2014 – Metz (AESH, AVS, CUI)
→ 24 novembre 2014 – Nancy (AED surveillants)
→ 19 janvier 2015 – Nancy (CUI)
→ 2 février 2015 – Nancy (Enseignants contractuels)
→ 19 mars 2015 – Metz (AED surveillants)

Modalités pratiques sur notre site : http://sudedulor.lautre.net/spip/spip.php?rubrique77

SUD Éducation, un syndicat solidaire

Discriminations, précarité, droits des femmes, sans-papiers, recherche, culture, services publics, etc., toutes nos luttes doivent converger. L'union syndicale Solidaires y contribue activement. Partout, la solidarité doit l'emporter sur la recherche du profit.

Un syndicat unitaire et intercatégoriel

Par ce que c'est faire le jeu des pouvoirs que de sectoriser les luttes et d'éparpiller les revendications, nous sommes un syndicat résolument intercatégoriel : un seul syndicat pour tous les personnels de l'Éducation Nationale, tous métiers confondus, de la maternelle à l'université. SUD prône l'unité d'action syndicale, tout en exprimant ses propres orientations pour faire vivre le débat.

Un syndicat démocratique

Tous les mois, nos assemblées générales d'adhérent-e-s (ouvertes aux sympathisant-e-s) prennent les décisions d'orientation. Nous pratiquons la rotation des responsabilités. Les collègues qui, pour une durée limitée, ont des heures de décharge syndicale, travaillent toujours au moins à mi-temps, dans toute la fédération SUD éducation. Avec SUD, pas de bureaucratie, vos élu-e-s et vos représentant-e-s partagent votre quotidien professionnel. Nous défendons la conduite des mouvements de grèves par les personnes mobilisées, et mettons nos moyens au service des luttes.

Un syndicat de lutte

SUD refuse le clientélisme et la cogestion. Nous refusons de cautionner les régressions en négociant à la marge les contre-réformes libérales. Les élections (professionnelles ou autres), ne suffiront pas à obtenir les changements radicaux dont l'école et la société ont besoin. Ces changements passent, en particulier, par un mouvement social qui affronte le gouvernement, sous le contrôle des grévistes.

Un syndicat de transformation sociale

SUD lutte pour les revendications immédiates des personnels (salaires, conditions de travail, protection sociale, etc.) mais aussi pour une rupture avec ce système qui vit de l'inégalité et de la précarité : pour une autre école, une autre société. Pour être efficace, notre syndicalisme ne s'arrête donc pas à la porte des lieux de travail.

La cotisation à SUD est trop chère ?

L'activité du syndicat réclame des moyens : Sud ne vit que des cotisations. L'essentiel de nos ressources est dépensé pour diffuser nos idées, pour informer les personnels et pour des actions de solidarité. Mais, une fois la déduction fiscale prise en compte, la cotisation, rapportée à des mensualités, est-elle réellement élevée ? Nous avons en tout cas fait le choix de la progressivité, les revenus plus élevés cotisant proportionnellement davantage. Se syndiquer est un engagement, celui de la solidarité dans la défense des droits des salarié-e-s. Les grilles de cotisation à SUD sont indicatives, et la question financière ne doit pas être un obstacle à l'adhésion : versez ce que vous pouvez, ou ce qui vous semble approprié.

SUD est un syndicat politique ?

Nous refusons l'impasse que constituerait la limitation du champ de l'intervention syndicale à des questions strictement « professionnelles » (dont on serait bien en peine de définir les limites). Les conditions de vie et de travail des salarié-e-s dépendent de décisions globales et de la répartition sociale des richesses, la question scolaire relève d'un choix de société, etc. C'est le sens du syndicalisme de transformation sociale. Mais SUD est un syndicat au service des luttes, totalement indépendant des organisations politiques et de leur agenda. Les engagements et les choix politiques de nos adhérent-e-s sont d'ailleurs divers.

Alors ne reste pas isolé ! Syndique-toi. Rejoins SUD Éducation !

éducation Sud Lorraine

J'adhère !

Nom : Prénom :

Adresse :

Code postal : Ville :

Tel :

Adresse mail :

Adresse professionnelle :

Catégorie :

Fonction exacte :

☐ Classe Normale ☐ Hors Classe

COTISATION - Barème indicatif selon les moyens de chacun (crédit d'impôt de 66%) :

Salaire net mensuel	Cotisation annuelle	Coût réel après crédit d'impôts
- de 600 €	6 €	2 €
+ de 600	15 €	5 €
+ de 750	27 €	9 €
+ de 900	45 €	15 €
+ de 1000	54 €	18 €
+ de 1100	64 €	21,33 €
+ de 1200	75 €	25 €
+ de 1300	88 €	29,33 €
+ de 1400	102 €	34 €
+ de 1500	117 €	39 €
+ de 1600	135 €	45 €
+ de 1700	153 €	51 €
+ de 1800	174 €	58 €
+ de 1900	192 €	64 €
+ de 2000	210 €	70 €
+ de 2100	230 €	76,66 €
+ de 2200	251 €	83,66 €
+ de 2300	272 €	90,66 €
+ de 2400	293 €	97,66 €
+ de 2500	315 €	105 €
+ de 2600	340 €	113,33 €
+ de 2700	364 €	121,33 €
+ de 2800	390 €	130 €
+ de 2900	416 €	138,66 €
+ de 3000	443 €	147,66 €
+ de 3100	472 €	157,33 €
+ de 3200	500 €	166,66 €
+ de 3300	530 €	176,66 €
+ de 3400	561 €	187 €
+ de 3500	593 €	197,66 €
+ de 3600 €	17,30 % du salaire mensuel	...

Paiement : par chèque à l'ordre de SUD Éducation Lorraine et à adresser à :
SUD Éducation – 4 rue de Phalsbourg – 54000 Nancy
Possibilité de paiement fractionné en établissant dès l'adhésion plusieurs chèques datés qui seront encaissés au cours de l'année scolaire.